L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 10 JANVIER 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 10 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 25 de la rue de Chartres — lingerie, "notions et articles de fantaisie.

Par Stern Bros., dans leur salle d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

Par Albert Paul, au No 171, rue Poydras—Meubles, pianos, etc.

ATTENTION !

Foin. Foin.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Jeudi, 9 Janvier 1873.

Académie.—Grand Cirque-Robinson.
Variétés.—Marble Heart.
St Charles.—Les Sonneurs de Cloche.
Musée d'Anatomie.—40 rue St-Charles.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

NAPOLÉON III.

Le télégraphe annonce la mort de Napoléon III, ex-empereur des Français, décédé jeudi 9 janvier 1873, à dix heures et demie du matin, à Chiselhurst, Angleterre, dans sa 65e année.

Il n'est guère de figure historique qui présente des contrastes plus frappants que celle de l'homme qui vient de s'éteindre dans l'exil après avoir gouverné avec un éclat incontestable pendant plus de vingt ans l'une des plus grandes nations de l'ancien continent. Né sur les marches d'un trône et destiné par sa naissance et la prédilection du grand Napoléon à succéder à un souverain qui était l'arbitre de l'Europe, Charles Louis Napoléon Bonaparte se trouva, par suite des événements de 1815, élevé à la rude école de l'adversité et de l'exil, et ses folles équipées de Strasbourg et de Boulogne, en 1836 et en 1840, le firent connaître au monde plutôt comme un aventurier de bas étage que comme un homme d'état digne de gouverner un grand peuple. Mais la prison et l'exil ont fourni à cet esprit essentiellement contemplatif l'occasion de mûrir ses idées et de faire sur l'histoire, sur les faiblesses des partis et sur le cœur humain en général des études qui lui ont permis de s'imposer dans un moment de trouble et de se révéler sous un aspect tout différent de celui sous lequel il s'était montré dans sa jeunesse.

Lorsque Napoléon III est tombé, après Sedan, nous nous sommes gardés de faire chorus avec ceux qui, emportés par la douleur de voir la France vaincue, ou par l'esprit de parti, n'épargnaient pas les injures au souverain déchu. Tout en reconnaissant la responsabilité de l'Empereur, et sans nier les fautes commises par son gouvernement, nous pensions qu'il était peu équitable d'ajouter au poids du châtiment qui résultait de cette chûte si inopinée, par des récriminations passionnées jusqu'à l'injustice. Les grandes infortunes ont quelque chose qui impose le respect même à des adversaires politiques.

Il est peu de souverains qui, après être tombés si bas, se soient élevés si haut pour retomber encore du faîte des grandeurs. Il n'en est guère qui aient été, tour-à-tour, plus attaqués, plus adulés, plus calomniés, ni plus éprouvés, plus gâtés et plus durement traités par la fortune. Les jugements de la postérité sur Louis Napoléon seront moins passionnés que ceux des contemporains de ce monarque, mais ils n'en seront pas moins divers car cette existence, si remplie d'événements étranges, ne prête pas moins aux critiques, au blâme même, qu'à la louange.

Aujourd'hui, devant cette tombe qui vient de se fermer, nous nous efforcerons d'observer, encore plus strictement, les règles d'une impartialité scrupuleuse en appréciant les actes d'une existence qui appartient désormais à l'histoire. Nous tâcherons donc d'être justes, comme tout historien doit l'être, en esquissant à grands traits la biographie de l'ex-empereur des Français.

ENFANCE ET JEUNESSE.

Charles Louis Napoléon, né à Paris le 20 avril 1808, était le plus jeune fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande et frère cadet de Napoléon Ier, et de Hortense Beauharnais, fille de l'impératrice Joséphine. Lorsqu'il parut plus tard devant la Chambre des pairs après son expédition de Strasbourg, portant le grand cordon de la Légion d'honneur, Louis Napoléon répondit au président qui lui demandait de qui il tenait cette décoration : "Je l'ai trouvée dans mon berceau." Il avait, en effet, tout trouvé dans son berceau : fils de roi, petit-fils d'impératrice et neveu et favori du grand empereur qui le désigna pour son successeur dans le cas où il n'aurait pas d'héritier direct, Louis Napoléon semblait prédestiné à porter, un jour, une couronne royale et, selon toute probabilité, une couronne impériale.

Mais à cette aurore brillante devaient succéder bien des heures sombres avant que l'existence du jeune prince parvint à son zénith pour aller, après avoir jeté un éclat surprenant, s'éteindre sans crépuscule, comme les soleils d'occident, dans cet océan de l'éternité qui engloutit les générations et les individualités les plus brillantes.

Waterloo arrive et pendant que le grand vaincu expie, dans six longues années d'agonie, ses triomphes passés, la famille de Louis va chercher un refuge et l'oubli dans une existence modeste, à Augsbourg d'abord, en Allemagne, puis en Suisse, où elle passe les étés, tandis qu'elle réside, pendant l'hiver à Rome. Le futur empereur doit donc la première hospitalité à cette terre d'Allemagne à laquelle il devra un jour de connaître les douleurs de la captivité. Puis, ses premières années d'études se partagent entre la Suisse républicaine et la Ville Eternelle, si remplie des monuments et des souvenirs de l'Empire Romain.

Son précepteur, M. Lebas, austère républicain, lui inculque des idées et des principes démocratiques, tandis que sa mère lui raconte les grandeurs du règne de Napoléon Ier et inculque dans sa jeune intelligence le culte des traditions impériales. De là, ce dualisme qui se remarquera plus tard dans les idées et la politique de Louis Napoléon. C'est au collége militaire de Thunn que le fils d'Hortense étudie l'art de la guerre et la science de l'artillerie ; et c'est à ces études qu'il devra plus tard cette terrible invention des canons rayés, retournée contre lui, on sait avec quel succès, par un ennemi observateur et patient.

CARBONARO ET ÉCRIVAIN.

Après 1830, Louis demande vainement au gouvernement de Louis-Philippe la permission de rentrer en France ; il se rend alors, avec son frère Napoléon, mort peu de temps après, en Italie, où tous deux prennent part aux mouvements révolutionnaires des carbonari, ce qui les fait bannir du territoire papal. Son frère aîné, Napoléon, meurt à Pesaro le 27 mars 1831, et la mort du duc de Reichstadt, en 1832, fait de Louis Napoléon le successeur de Napoléon Ier en vertu des décrets de 1804 et de 1805.

C'est alors que l'ambition de relever le trône impérial s'empare de son âme. Il se livre à l'étude et publie successivement les *Rêveries politiques* et les *Idées napoléoniennes*, ouvrages dans lesquels il essaie de concilier les idées républicaines avec la nécessité d'un empereur.

EXPÉDITIONS DE STRASBOURG ET DE BOULOGNE.

Mais l'impatience le prend, et de la théorie il veut passer à l'action. Il gagne quelques officiers de la garnison de Strasbourg et il cherche à se faire proclamer empereur, le 30 octobre 1836. Quelques années plus tôt, une pareille tentative eût eu quelques chances de succès, car la Restauration était un gouvernement odieux à la nation, et les traditions de l'Empire étaient encore très vivaces dans l'armée. Mais il était trop tard et, après un fiasco complet, le prince aventureux se trouve prisonnier, n'ayant réussi qu'à compromettre ses compagnons. Sur l'intercession de la reine Hortense, Louis-Philippe se contente de bannir son prisonnier, qu'il envoie aux Etats-Unis, d'où celui-ci passe bientôt dans l'Amérique du Sud.

Il est rappelé à Arenenberg, en Suisse, par la maladie de sa mère qui rend le dernier soupir le 5 octobre 1837. Banni de Suisse, à la requête de Louis-Philippe, il se retire en Angleterre et, se croyant dégagé de toute reconnaissance par cette persécution, il tente son expédition de Boulogne, en août 1840, l'année même où Louis-Philippe envoyait chercher les restes de Napoléon Ier à Ste-Hélène par une escadre que commandait le prince de Joinville. L'expédition de Boulogne échoue plus misérablement encore que celle de Strasbourg, et l'histoire de l'aigle apprivoisé jette un certain ridicule sur le prince et ses compagnons. Condamné à la prison perpétuelle et envoyé à la forteresse de Ham, le prince met à profit ses années de prison pour écrire divers ouvrages : "Fragments historiques," "Considérations politiques et militaires sur la Suisse," "Manuel sur l'artillerie," "Essai sur l'extinction du paupérisme," etc. Ces travaux sérieux et six années de méditations entre les murs d'une prison ont muri son esprit et l'ont préparé à jouer un rôle dans les événements qui vont survenir.

TROIS ANNÉES DE PRÉSIDENCE.

Il y avait déjà deux ans qu'il avait réussi à s'échapper de sa prison lorsque la révolution de 1848 éclata. Il arrive à Paris, se proclame républicain et partisan des réformes sociales et il est envoyé comme représentant à l'Assemblée constituante par quatre départements y compris celui de la Seine. Il parait peu à l'Assemblée, mais, dans son appartement de la place Vendôme il reçoit tous les chefs de parti et les étudie. Le 10 décembre 1848, grâce à son nom et au concours de tous les royalistes, il est élu président de la République par cinq millions et demi de suffrages, contre 1,200,000 donnés au général Cavaignac, 400,000 donnés à Ledru-Rollin, 47,000 à Raspail et 17,000 à Lamartine.

L'histoire de ces trois années de présidence sera certainement curieuse à écrire. Louis Napoléon prend des ministres comme Odilon Barrot, Dufaure, De Falloux, qui couvrent, sans s'en douter, les projets qu'il médite. Il laisse les partis s'user dans de vaines discussions et il prépare, peu à peu, l'armée à lui servir d'instrument lorsque l'heure sera venue.

Le spectre rouge du radicalisme alarme tellement les conservateurs de l'Assemblée, que la réunion de la rue de Poitiers, composée des royalistes de toute nuance, Berryer, Molé, Thiers, Changarnier, Victor Hugo, qui devait bien changer plus tard, n'hésite pas à abolir le suffrage universel et à voter d'autres mesures qui la rendent très impopulaire. Ceci se passe en mai 1851. C'est en mai 1852 que l'élection d'un président doit avoir lieu, et Louis Napoléon n'est pas rééligible d'après la Constitution de 1848. Mais il a résolu de garder le pouvoir, et, foulant aux pieds le serment qu'il a prêté, il accomplit, le 2 décembre 1851, le coup d'Etat qui doit le rendre maître des destinées de la France pendant près de vingt ans.

LE COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE 1851.

Dans la nuit, Cavaignac, Changarnier, Charras, Thiers et plusieurs autres membres influents de l'Assemblée sont arrêtés et conduits à Mazas et à Vincennes, le président Dupin est gardé à vue et Paris se réveille pour apprendre par des proclamations affichées sur les murs que la France a changé de gouvernement.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 a été ratifié par le suffrage universel et Louis Napoléon a été élu président pour dix ans par une majorité encore plus forte que celle qu'il avait obtenue en décembre 1848. Six à sept millions d'électeurs ont rendu ainsi un verdict d'acquittement en faveur du président parjure. Vingt années de prospérité et de grandeur que son gouvernement a données plus tard à la France plaident éloquemment en faveur de l'atténuation de ce crime politique. Mais l'histoire, qui a le devoir et le droit de s'élever au-dessus des considérations qui font agir les contemporains, ne pourra exonérer Louis Napoléon de la responsabilité qu'il a encourue devant elle par l'attentat du 2 décembre. L'historien ne peut justifier de pareilles violations du droit, sous peine de donner raison à tous les aventuriers qui voudront substituer leur caprice ou leur ambition à la volonté de la nation régulièrement consultée. Les 18 brumaire et les 2 décembre sont de facheux précédents dans l'histoire d'un peuple ; ils ne sont que la contre-partie des 24 février, des 15 mai, des 26 juin 1848, des 4 septembre 1870 et des 18 mars 1871.

Il est vrai que, par une contradiction habituelle d'ailleurs aux partis, c'est précisément la faction, qui ne procède que par des coups de main populaires, qui a le plus reproché aux Napoléon leurs coups d'État. Ils n'ont fait, cependant, que renverser des chambres, comme le parti républicain l'a fait en 1830, en 1848 et en 1870, et comme une fraction de ce parti voudrait bien encore le faire en ce moment. Et ce n'est pas un argument de dire que les uns agissent au nom du peuple tandis que les autres agissent en leur nom propre. Les votes qui ont suivi ces révolutions et ces coups d'Etat démentent cette prétention. Tous les ambitieux prétendent avoir en vue le bien du peuple, mais les meilleures intentions ne doivent pas faire absoudre, dans le jugement de l'histoire, ceux qui ont recours à l'illégalité et à la violence, et le sang versé criera toujours contre eux.

PRÉSIDENCE DE DIX ANS.

Après quinze jours de luttes dans quelques départements et des proscriptions nombreuses, le silence, sinon l'apaisement, se fit en France et le nouveau pouvoir se trouva bientôt si fort, que la transition de la République à l'Empire ne fut guère qu'une simple formalité à accomplir. Près de huit millions de suffrages sur dix millions d'électeurs autorisèrent le 22 novembre 1852, Louis Napoléon à revêtir la pourpre impériale et à placer sur sa tête la couronne de Napoléon Ier.

EMPIRE.

Les faits de ce règne sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les retracer en détail. Rappelons seulement quelques dates. En janvier 1853 eut lieu le mariage de Napoléon III avec Eugénie, comtesse de Téba ; de cette union est né le 16 mars 1856 le prince impérial, qui aura conséquemment 17 ans le 16 mars 1873.

GUERRE DE CRIMÉE.

En mars 1854, l'Empereur Napoléon d'accord avec l'Angleterre, l'Italie et la Turquie, déclare la guerre à la Russie. Après la prise de Sébastopol, dont le siége dure deux ans, et plusieurs victoires qui jettent un grand éclat sur les armes françaises et qui coutent à l'Angleterre la fleur de son armée, Napoléon III accorde à la Russie une paix libérale qui lui concilie les bonnes grâces de cette puissance et qui le placent au premier rang des hommes d'État européens.

ATTENTAT D'ORSINI—GUERRE D'ITALIE.

Le 14 janvier 1858, l'empereur et l'impératrice échappent comme par miracle, à l'attentat d'Orsini qui tue et blesse 150 personnes devant l'Opéra. On a voulu voir dans le testament d'Orsini la raison de la guerre d'Italie. Mais nous attribuons plutôt cette guerre au désir qu'avait Napoléon de voir se régénérer les pays de race latine, afin de constituer des alliés puissants à la France. C'est à la pensée qui lui a fait favoriser la formation de l'unité italienne. La guerre d'Italie qui eut lieu en 1859 se termina comme on sait, après une brillante campagne d'un mois, par le traité de paix de Villa Franca. La cession de la Lombardie au Piémont fut le prélude des expéditions de Garibaldi qui ont abouti, par la suite, à annexer à cet Etat le reste de la péninsule. Les événements qui se sont accomplis depuis, ont fait dire que l'unité de l'Italie a été une grande faute de la part de Napoléon, l'avenir seul pourra déterminer si cette appréciation est exacte.

EXPÉDITIONS LOINTAINES.

Le succès de cette seconde guerre mit le comble à la fortune politique de Napoléon III et consolida son pouvoir et sa popularité à l'intérieur. Il entreprit ensuite plusieurs autres expéditions, l'expédition de Chine, épopée merveilleuse et qui eut pour fruits d'importants traités de commerce ; l'expédition de Cochinchine, qui donna une nouvelle colonie à la France, et, enfin, l'expédition du Mexique, entreprise dans une pensée politique profonde, mais qui fut mal conduite et qui se termina plus malheureusement.

PROSPÉRITÉ INTÉRIEURE.

A l'intérieur, le gouvernement impérial s'attacha à développer les ressources agricoles et industrielles du pays et les traités de commerce qui ont établi d'importantes réformes dans les tarifs douaniers ont été une des gloires de ce règne. Il a fallu les désastres sans pareils de la guerre franco-prussienne pour donner une idée de l'immensité des richesses accumulées en France pendant les vingt années du gouvernement de Napoléon.

APOGÉE ET DÉCLIN.

La grande Exposition Universelle de 1867 semble avoir été l'apogée du règne de Napoléon III. Il a eu la satisfaction longtemps ambitionnée de recevoir et de donner l'accolade, dans son palais des Tuileries, aux principaux souverains de l'Europe. On le considérait comme l'arbitre des destinées de l'ancien continent. Son trône paraissait solidement assis ; sa dynastie était populaire auprès de la majorité des Français. Mais cette intelligence si lucide et si perspicace commençait à s'affaiblir. L'abus des plaisirs et les ravages de maladies graves, plus que l'âge, avaient miné la constitution de l'Empereur. Ses meilleurs conseillers étaient morts, d'autres avaient été écartés. Infatué de sa propre sagesse, adulé par ses courtisans, Napoléon se laissait aller aux délices de Capoue. Le réveil a été aussi brusque que fatal.

GUERRE AVEC L'ALLEMAGNE.

Les événements de l'année 1870 sont encore présents à la mémoire de tous. L'avénement du ministère Ollivier en janvier, le plébiscite de mai 1870 n'avaient pas apaisé les murmures de l'opposition, et l'empereur crut qu'il opérerait une diversion heureuse dans les esprits, en relevant le gant que venait de lui jeter la Prusse. Mais l'armée sur laquelle il comptait, n'existait que sur le papier. Au maréchal Niel avait succédé un homme d'une incapacité absolue comme ministre, et la puissance militaire de la France s'effondra, comme par enchantement, dans une série de désastres presque sans parallèles.

Après la reddition de Sedan, le trône impérial s'écroula à Paris sans que rien ait été tenté pour le soutenir, et l'empereur ne cessa d'être captif en Allemagne que pour aller languir obscurément pendant deux ans en Angleterre.

Sa responsabilité dans les derniers événements est immense, cela est incontestable. Il était responsable et la perte de son trône a été la punition des fautes qu'il a commises. Mais l'esprit de parti ne s'est pas contenté de signaler des fautes politiques il a abreuvé le souverain tombé de calomnies.

SEDAN.

Napoléon III n'a jamais mérité le reproche de lâcheté qu'on lui a adressé à propos de Sedan. Il était, au contraire, d'une bravoure très grande comme il l'a prouvé en maintes circonstances. Il s'est élevé, à Sedan, au-dessus des sentiments ordinaires. Il a dû comprendre qu'en prenant l'initiative de la reddition, il s'exposerait à de violentes attaques, mais il a cru de son devoir, comme souverain, de ne pas laisser massacrer une armée qui se trouvait dans l'impossibilité matérielle de continuer la lutte. Le sentiment d'humanité l'a emporté chez lui sur le vain orgueil qui eût pu le porter à s'ensevelir sous les ruines de Sedan avec une armée hors d'état de se défendre et une population de non-combattants. Sa conduite peut être appréciée à divers points de vue, mais nous sommes loin de partager les blâmes exagérés et injustes auxquels elle a donné lieu.

CONCLUSION.

Tous ceux qui ont approché Napoléon III se sont accordés à dire qu'il était bon, humain et libéral ; dans ses dernières années sa bonté allait jusqu'à la faiblesse. Les malaises physiques avaient réagi sur son intelligence, son esprit était devenu porté à la superstition, et on s'est demandé si, lorsqu'il a entrepris cette guerre, il ne connaissait pas l'état réel de ses forces et s'il n'avait pas joué le tout pour le tout, comptant sur une première victoire pour faire la paix avec la Prusse.

Il y a quelques jours à peine Napoléon III dirigeait encore les mouvements du parti impérialiste en France, et M. Rouher venait prendre le mot d'ordre à Chiselhurst. Sa mort soudaine va jeter le désarroi parmi ceux qui rêvaient une restauration prochaine. Il n'y aura plus que les intimes amis de la dynastie qui resteront fidèles à la cause du jeune prince impérial ; ceux qui ne songent qu'à leur avancement personnel, se retourneront d'un autre côté et se rallieront à un des nombreux partis qui aspirent au pouvoir en France. Mais, momentanément, le parti impérialiste qui depuis peu, semblait avoir gagné du terrain, doit disparaître de la lice.

La mort de Napoléon III en exil amène forcément à l'esprit cette remarque que les trois derniers souverains qui ont régné sur la France, sont morts tous les trois en Angleterre, après avoir vu leurs trônes renversés par des révolutions ; Charles X, roi de par le droit divin, Louis-Philippe, roi constitutionnel de par la révolution de 1830, et Napoléon III, empereur de par le sabre et la volonté populaire. Quelle leçon pour les prétendants qui n'aspirent qu'à réédifier ce trône de France si souvent changé et brûlé depuis Louis XVI le guillotiné !

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain on donnera en matinée *La Grâce de Dieu*, et demain soir *Les Jocrisses de l'Amour*, et *La Papillonne*.

— M. B. T. Walshe, propriétaire du charmant magasin situé rue du Canal, No 110, nous a montré le plus bel assortiment de robes de chambre et de paletots *négligé* que nous ayons jamais vu. Le choix des dessins, l'élégance de la coupe et la solidité de la confection, sont irréprochables. Les dames et les messieurs qui ont des cadeaux à faire à leurs amis, devraient aller examiner ces beaux articles. M. Walshe a aussi des costumes *fantaisie* pour enfants, sur lesquels nous appelons l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices.

ASSESSEMENT. — Nos 119, 120 et 121. Voyez la colonne des notices spéciales—mort de G. W. Sheppard, Mrs Maria Riedinger et F. A. Gleck. Payable au bureau de la MUTUAL AID AND BENEVOLENT LIFE INSURANCE ASSOCIATION OF LOUISIANA, No 19, rue du Camp. Le montant payé depuis l'organisation en août 1868, $100,000.

☞ Il ne faut pas accepter de confiance un produit simplement parce qu'il est nouveau et sur la foi de son nom, aussi les propriétaires des HOME STOMACH BITTERS n'ont-ils pas cette prétention. Ils invitent seulement les consommateurs à faire l'essai de leur produit et à le soumettre à l'examen de tout médecin compétent, convaincus qu'ils sont de voir leurs bitters appréciés par les hommes de goût et les amateurs pour leurs propriétés bienfaisantes et pour leur saveur agréable.

GRAND MEETING AUX AVOYELLES.

Samedi, 4 janvier, a eu lieu à Marksville, dans la Maison de Cour, un grand meeting présidé par M. A. B. Trion, assisté de M. J. J. Ducôté, secrétaire. Un comité, composé de MM. Ad. Lafargue, L. Barbin et T. Ricord, a rapporté un préambule et des résolutions contenant des protestations énergiques contre les accusations de fraude adressées au parti fusioniste.

Ayant la certitude absolue que les élections ont été loyales, les citoyens des Avoyelles dénoncent en conséquence la décision du juge Durell et son Bureau des retours comme révolutionnaires et infâmes, et déclarent qu'ils ne se soumettront au gouvernement ainsi inauguré que s'ils y sont forcés par le gouvernement des Etats-Unis.

Ils déclarent encore que c'est le devoir de la Législature conservatrice de s'organiser et d'inaugurer le gouverneur McEnery, à moins qu'elle en soit empêchée par les autorités des Etats-Unis, et qu'ils appuyeront leurs officiers de paroisse dans tous les efforts légaux qu'ils feront pour obtenir la possession de leurs places.

Il est résolu par eux qu'un comité sera nommé pour obtenir les noms des personnes qui ont fait de faux affidavits et poursuivre ces personnes devant les Cours du pays.

Cette résolution et plusieurs autres empreintes du même esprit de conviction, de loyauté et de patriotisme, ont été adoptées à l'unanimité.

Sur motion de M. Ad. Lafargue, le secrétaire a été invité à adresser une copie du procès verbal de ce meeting aux comités Exécutifs d'Etat des trois partis conservateurs, à la presse de la Nlle-Orléans, et au *Register* de Marksville.

Le président a nommé MM. L. Barbin, Ad. Lafargue et T. J. Edwards, membres du comité chargé de poursuivre les personnes qui ont fait de faux affidavits.

Le procès verbal de ce meeting, que nous donnons en abrégé faute de place, est une des premières pièces à adresser au comité d'enquête que le Sénat des Etats-Unis doit nous envoyer pour instruire le procès électoral en Louisiane.

MALLE POUR LA HAVANE.—Le steamer *Juan G. Meiggs*, qui doit partir de la Nouvelle-Orléans le 15 du courant, à 8 heures du matin, recevra la malle de la Havane, de Port Limon et d'Aspinwall. La malle fermera la veille, 14, à 6 heures du soir.

☞ Ne désespérez pas ! si d'autres remèdes pour le rhume, grippe ou toute autre maladie des voies respiratoires ne vous ont pas guéris, essayez l'excellent BAUME AUX NAVETS INDIENS DE LAPLACE, souverain dans les maladies de la gorge et des poumons. Prix du flacon $1. A vendre dans les principales pharmacies.

LE RÉVÉREND PÈRE BURKE.—Ce grand dominicain, que son éloquence a placé au premier rang parmi les prédicateurs du pays, fera une autre lecture, à l'Eglise St-Patrick, jeudi soir prochain, sur "Les Trois Grands Maux du Dix-Neuvième Siècle et leur Remède." Dimanche soir, le Père Burke prêchera aussi sur "L'Eglise Catholique non le danger, mais le Salut de la Grande République Américaine," au même endroit.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

La condition des pensionnaires du Mechanics' Institute devient chaque jour de plus en plus précaire.

L'auguste Pinch, poursuivi par une légion de *reporters* qui se plaisent à le faire bavarder, fait de son mieux pour se disculper et se contredit souvent. — Aux uns, il dit noir, et aux autres blanc ; mais le noir, tout naturellement, est sa couleur préférée.

On s'occupe peu du preux de Kellogg. — Ce personnage est laissé entièrement dans l'ombre depuis l'avénement au trône de Sa Majesté Pinch Ier. — Il dresse probablement ses batteries pour essayer de renverser bientôt son ex-ami qui, plus habile que lui jusqu'ici, lui a damé le pion.

La Législature de peuple s'est réunie hier à midi.

Le Sénat n'avait pas encore de quorum, dix-huit membres seulement répondant à l'appel du président. On attendait M. Daigle, qui n'est pas encore arrivé. Aujourd'hui, il y aura, nous assure-t-on, vingt-deux sénateurs présents.

Beaucoup de rumeurs circulent dans les cercles politiques, mais nos citoyens sont pleins de confiance et attendent patiemment les événements.

Les vétérans ont beaucoup trinqué à leur banquet du 8 janvier, peut-être un peu trop, car leurs têtes s'échauffant graduellement, ils ont commis l'indiscrétion de rapprocher dans une même phrase certains noms qui "hurlent d'effroi de se voir accouplés."

On a porté à la ronde des toasts à Pinchback, "le gouverneur *actuel*," à Kellogg, le "gouverneur *futur*," ou un mot, à toute la séquelle du Mechanic's Institute.

Antoine, le *futur* "lieutenant-gouverneur", n'a pas été oublié. On lui a même fait l'honneur de boire à sa précieuse santé, avant de prononcer le nom du général Jackson, le vainqueur de la Nouvelle-Orléans.

Nous croyons devoir dire aux vétérans de 1815, que si le vieux guerrier qui les a conduits à la victoire et qui dort maintenant dans sa tombe de marbre blanc, eût assisté à la scène, il eût été peu flatté, nous en sommes convaincu, de figurer parmi les *compagnons* d'Antoine.

La ridicule assemblée du Mechanics Institute a renoncé fort sagement à faire signifier, par un métropolitain armé d'une carabine Winchester, à tout citoyen *rebelle*, que la loi ne permettait à quiconque de refuser un warrant émis par cette pseudo-législature.

Ces messieurs n'en sont pas moins fort irrités de ne pouvoir trouver assez d'argent pour payer leur éclairage ; mais ils se consolent en pensant que la dépense du papier se réduira à peu de chose, les trois quarts des membres ne sachant pas signer leurs noms.

La famine menace donc les pensionnaires de l'édifice de la rue Dryades. Que serait ce, si les citoyens justement indignés et sans pitié pour leurs ennemis, s'armaient de faucilles et détruisaient tous les chardons des environs.

Le jury choisi dans l'affaire de Carafa n'a pas encore prononcé son verdict. Il semblerait que les opinions sont partagées et que les jurés ne s'entendent guère sur les mérites de l'affaire.

Les *foremen* des différentes compagnies des pompes à incendie se sont réunis hier soir, conformément à l'appel de M. Thos. O'Connor, ingénieur en chef du département.

La réunion a eu lieu à huis-clos.

Il a été fait mention de la communication anonyme dont l'*Abeille* a parlé dans son numéro d'hier matin.

La lettre, [illegible] tout, pourrait bien être un avertissement salutaire et non pas une sotte mystification, et il importe, dans ce cas, de prendre des mesures de précaution.

Plusieurs résolutions ont été adoptées à cet effet.

Un incendie s'est déclaré hier matin vers sept heures et demie, à bord du bateau à vapeur "Belle Ida", mouillé à Alger.

Le feu a pris dans une cabine au-dessus des chaudières et s'est étendu avec une grande rapidité.

Le bateau à vapeur "Mary E. Hensley" qui se trouvait à côté était sérieusement menacé d'être consumé avec la "Belle Ida", quand le remorqueur Tyler a passé entre les deux et les a séparés.

Après une demi heure de travail on a pu se rendre maître de l'incendie.

Les dommages sont considérables. Le bateau appartient au capitaine Woods et était assuré pour $2,500 à la Compagnie de l'Union.

Le gardien du bateau, J. Ester, a été légèrement blessé au visage et aux mains en essayant d'éteindre le feu.

Un chevalier du poulailler portant le nom de John Tillman a été surpris hier matin, vers trois heures, dans l'acte de tordre le cou à deux poulettes bien grasses appartenant à son prochain.

Il est inutile d'ajouter qu'il a été arrêté et mis en prison.

Les preuves étaient palpables.

Matt Hogan a été mis en état d'arrestation, hier matin, accusé d'être suspect, et a été conduit devant le recorder Houghton, et a été condamné à fournir une caution de $100, pour préserver la paix.

M. John J. Flattey, demeurant au No 70 de la rue Girod, lui a servi de cautionnement.

Le jeune homme du nom de Joseph Bensac, qui a été assommé, hier, par Martinez Valejo, est sérieusement blessé à la poitrine.

Il a été transporté à la résidence de son frère, qui demeure rue de Chartres, près de la rue des Français.

TEMPÉRATURE.—9 janvier 1873.—Thermomètre de C. Dumanel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	46	8
12 M.	51	11
3 P. M.	53	12
6 P. M.	49	10

— M. Leguevel de Lacombe, au sujet d'un article qu'il consacre, dans l'*Ordre*, à la mémoire d'Arnal, rappelle le couplet suivant que le regretté comédien se plut souvent à réciter jadis comme une sorte de profession de foi politique :

Je n'aime pas la République,
Mais j'aime les Républicains.
Que Dieu conserve aux jacobins
La vive ardeur démocratique !
Oui, sans leur être sympathique,
J'aime ces citoyens fiévreux,
Parce que toujours ce sont eux
Qui renversent la République.

AU SUJET DES TONIQUES.

Le but d'un tonique est d'augmenter l'élasticité de la fibre musculaire et fortifier le système. Pour y arriver il faut qu'il excite l'appétit et agisse d'une manière bienfaisante sur les organes de la digestion. C'est là, certainement quelque chose d'important, mais pour guérir la dyspepsie, les affections bilieuses, la débilité chronique, les fièvres intermittentes et d'autres maladies qui entraînent celles du foie, des intestins, des nerfs et des organes de la sécrétion, il faut quelque chose de plus qu'un tonique. On peut dire, sans crainte, que l'Amer Hostetter est le meilleur et le plus sain des fortifiants, mais les autres propriétés spéciales de ce remarquable remède végétal contribuent, autant que ses vertus toniques, aux résultats merveilleux qu'on en obtient. Par exemple, il a certaines qualités qui, littéralement, changent la constitution, rétablissent les fonctions du corps, sans aucune évacuation pénible par la transpiration, les vomissements ou les purges.

Il en résulte un parfait état de la machine humaine, la purification de tous les fluides, y compris le sang et la bile, et non-seulement d'agir comme antidote partout où se trouve le mal, mais encore de fortifier le système d'en régulariser les fonctions de telle sorte qu'il peut braver les effets de la température, le changement d'eau, l'air infect, enfin tout ce qui est de nature à affecter le foie, les intestins et amener des désordres épidémiques. C'est donc un remède auquel on peut avoir recours dans toutes les saisons et dans tous les climats, qui est utile et à celui qui traverse une région malsaine et à celui qui l'habite, c'est une précieuse sauvegarde contre les conséquences du froid, de l'humidité, contre l'abattement moral dont les personnes nerveuses peuvent être victimes à cette époque-ci de l'année.

10 janv—mer ven dim

Mariée, hier à cinq heures, à l'église Ste-Anne, par le Rév. père Tumoine, LOUISA HUDSON, veuve Armand Daniel, de cette ville, à M. FRÉDÉRICK GIL MARRÉRO, de l'île de Cuba.

Décédé, hier après-midi à 3 heures, à l'âge de vingt trois ans, OMER PELHOMME. Ses amis et connaissances et ceux de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à trois heures et demie P. M. Le corps est exposé rue des Ursulines, entre Claiborne et Derbigny.

De la part de sa famille. Clergé Ste-Anne.

Décédé hier, 9 janvier 1873, à l'âge de quarante deux ans, LÉON LABUSQUIÈRE, natif de Tarbes, Hautes Pyrénées, France. Les parents et amis de son frère M. Labusquière, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Bourbon, No 190.

AVISO FUNEBRE.

[illegible] F. GIORGIO CORVIN, morto jeri [illegible] Tutti i fratelli della R. Loggia Dante [illegible] Loggia Stella Polare, angolo Mariarose e Rampart. [illegible] Per ordine del V. M.

F. GAUSS, Seg.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, No 19 de la rue du Camp. [illegible] de la mort de G. W. SHEPPARD, décédé, à la Nlle-Orléans, le 26 juillet 1872, la mort de Mme Maria REIDINGER, décédée à la Nlle-Orléans, le 27 juillet 1872, et la mort de F. A. GLECK, décédé à la Nlle-Orléans, le 16 août 1872. [illegible]

6jan—au 12. W. YOUNG, secrétaire.

B. T. WALSHE,

IMPORTATEUR et MARCHAND de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS pour messieurs, CHEMISES faites de sa manufacture, VÊTEMENTS pour jeunes gens et enfants, et LINGE DE DESSOUS de toute genre. Bonnes marchandises à prix modérés.

8déc—1m PP 110, rue du Canal, près St-Charles. B. T. WALSHE.

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS.

TOILE CIRÉE pour parquet, NATTES, STORES, RIDEAUX Dentelle, MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES etc., etc.

J. SAGET, Armurier,

198.........Rue de Chartres.........198

Chemineux de fusil, bien connus de sa fabrique. Capsules françaises G. D. & F. I., 1ère qualité, Capsules et Cartouches anglaises E. B. Un lot de Revolvers améliorés par SAGET.

Societá di Mutua Beneficenza Italiana.—Sono invitati i membri della sud : Società ad assistere DOMENICA 12 corrente, alle ore 11 A. M. alla riunione generale a norma dello Statuto, nelle sale della Società all'angolo Chartres e St-Louis. Si richiede puntualità, dovendosi procedere alle elezioni degli Ufficiali per l'anno 1873.

10jan—3 Il Secretario E. TROIS.

Association des Enfants de Marie.—L'assemblée mensuelle de la société est remise à cause de la réunion du Concile. La prochaine réunion aura lieu le second dimanche de février.

Bureau de la Compagnie du City Railroad.—9 janvier 1873.—A une élection tenue à ce Bureau, le LUNDI, 16 de décembre 1872, les messieurs suivants ont été élus Directeurs pour servir durant l'année suivante :

B. BISCOE, JOHN C. ROGERS,
J. P. COULON, SAMUEL SMITH,
J. M. DEMAREST, C. H. SLOCOMB,
H. GALLY, P. SIMMS,
JAMES JACKSON, I. H. STAUFFER,
R. M. O'BRIEN, FREDERICK WINTZ.

Et, à une Assemblée du Board des Directeurs tenue le 8 janvier 1873, M. FREDERICK WINTZ a été unanimement réélu Président, et M. C. C. LEWIS, Secrétaire.

19 janv—au 1er fév C. C. LEWIS, Secrétaire.

A vendre.

UN CAFÉ et RESTAURANT, situé dans un des meilleurs quartiers de la ville. Le bail est long. Pour les détails, s'adresser, de 10 à 11 heures, à M. JOHN CUMMINGS, au coin Nord des rues Poydras et Liberté, à la grocerie de M. D. BARRIE.

66.... MATER ADMIRABILIS 66

LE tirage de cette Loterie a eu lieu le 2 janvier, ainsi qu'il avait été annoncé dans l'ABEILLE, en présence de la nombreuse société qui remplissait la nouvelle école paroissiale de l'Annonciation.

C'est le numéro 866 qui est sorti gagnant. La personne qui possède le billet portant le numéro 866 devra se présenter à l'Ecole Industrielle du Troisième District, où le tableau restera exposé pendant trois mois, passé ce délai on n'acceptera plus de réclamations.

PAYNE, DAMERON & CO.

A dater du 1er du courant, le Col. GEORGE MOORMAN et Mr. JOHN G. PARHAM deviennent nos associés. Les affaires de la maison se feront dorénavant sous la raison de J. U. & H. M. PAYNE & CO.

J. U. Payne, H. M. Payne, J. U. Payne, [illegible] George Moorman, J. G. Parham.

On demande de suite

UN jeune homme capable de servir à la barre, [illegible] Bourbon et Toulouse. E. HIMBERT.

Demande d'emploi.

UN jeune français de 21 ans, actif et vigoureux, désire trouver à s'occuper de quelque façon que ce soit pour gagner sa vie. Il se contentera d'un salaire modique. S'adresser par lettre à A. G., bureau de l'ABEILLE.

Avis.

L'ASSEMBLÉE annuelle de la SOCIÉTÉ DES ORPHELINES aura lieu, à l'Asile Poydras, le JEUDI, 16 janvier 1873, de midi à 2 heures de l'après midi.

Par ordre des Directrices, MME M. J. ANDERSON, Secrétaire.

Université Washington et Lee,

A LEXINGTON, EN VIRGINIE.

LA seconde demi session de l'Université commencera le 1er février.

Des arrangements spéciaux permettent aux élèves d'entrer en classe à l'époque désignée. On paie la moitié du prix ordinaire. Pour plus de détails, s'adresser à WM. DOLD, Commis de la Faculté.

CLOTHING — CHOIX CONSIDÉRABLE DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS Pour Hommes et Jeunes Gens, A 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs, chez C. LAZARD, Encoignure Ste Anne et Vieille-Levée, En face du Marché Français et de la Place Jackson. — CLOTHING

Grande Foire Diocésaine,

SOUS LA DIRECTION DE Mgr. PERCHÉ.

POUR bâtir des Ecoles paroissiales et une salle pour les associations catholiques : commençant le 15, et finissant le 25 du mois courant, à la Salle de l'Exposition, et à la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts.

Prix d'entrée.......25 cts

AVIS.

LE PÈRE BURKE étant sérieusement malade, ne pourra donner ses lectures à la Cathédrale ni vendredi ni samedi. Mais comme il ne quittera pas la ville immédiatement, il les donnera plus tard. Avis en sera donné en temps opportun.

AVIS.

On trouvera dans les diverses églises de la ville des billets d'admission aux deux Lectures du Rév. Père Burke, à la Cathédrale.

Eglise St-Patrick.

LECTURES PAR LE REV. PÈRE BURKE.

JEUDI SOIR, 9 janvier, à sept heures et demie :

Sur les trois grands maux du dix-neuvième siècle et leur remède.

DIMANCHE SOIR, 12 janvier, à sept heures et demie :

Sur l'Eglise Catholique, non le danger, mais le salut de la grande République américaine.

Prix du Billet.......UNE PIASTRE.

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL — DE LA — BANQUE NATIONALE MUTUELLE — DE LA — NOUVELLE-ORLÉANS, 106, RUE DU CANAL.

A la Clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

ACTIF :

En caisse, monnaie courante	$ 728,784 66
En caisse, or	104,371 34
Prêts et escompte	1,049,394 65
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	600,000 00
Autres actions, bonds et hypothèques	3,000 00
Dû par les agents de réserve et d'achat	281,437 14
Dû par d'autres banques et banquiers	20,000 00
Propriétés foncières	7,600 00
Meubles et installations	14,394 21
Primes sur les bonds des Etats-Unis	73,287 00
Primes sur l'or	1,578 51
	$2,736,976 94

PASSIF :

Capital payé	$ 500,000 00
Surplus	10,663 75
Circulation	610,000 00
Dividendes non réclamés	294 00
Dépôts individuels	1,747,440 87
Profits et pertes	48,000 86
	$2,736,976 94

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.

Deuxième Dividende Semi-Annuel, Déclaré le 31 Décembre 1872.

8 1/2 pour cent aux actionnaires,
1 1/2 pour cent aux déposants.

PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Directeurs :

P. MASPERO, JNO. T. HARDIE,
JNO. H. COBB, CHS. LAFITTE,
ADOLPHE MEYER, P. POURSINE,
ALBERT BALDWIN, PAUL FOURCHY,
ERNEST MILTENBERGER.

CAPITAL COMPTANT, 200,000.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA LOUISIANE,

AU No 31 DE LA RUE DU CAMP.

Intérêt de 6 pour cent l'an sur toutes sommes de cinquante cents et au-delà.

Intérêt calculé TOUS LES TROIS MOIS.

Intérêt composé semi-annuellement.

16 janv—31 PP.

Société Française DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.

AVIS AUX EMIGRANTS FRANÇAIS.

"Les cotisations des membres honoraires ayant été partiellement collectées, le Conseil d'Administration prévient les Français nouveaux venus, que le fonctionnement de la Caisse de bienfaisance de la Société commencera à dater de ce jour.

Cette caisse est destinée à leur payer le droit d'admission dans notre Société, ainsi que la quotité du premier mois,—d'écoulé ensemble à une piastre.

Après leur admission, ils seront tenus, comme tous les autres sociétaires, de payer une quotité d'une piastre par mois.

Pour être reçus par l'intermédiaire de cette caisse, ils devront faire leur application avant l'expiration des trois mois qui suivront leur arrivée dans cette ville, et réunir les conditions ci-dessous de l'Article 2 de notre Constitution :

—*Etre Français ou fils de Français, avoir moins de soixante ans, être en bonne santé et exempt d'infirmités, et justifier d'un caractère honorable.*

Il est bien entendu que l'aide de cette Caisse de bienfaisance n'est destinée qu'à ceux dont les ressources sont trop limitées pour payer eux-mêmes le droit d'admission.

Des lettres d'application imprimées leur seront fournies par tous les membres du Conseil, ainsi que par le secrétaire et le collecteur. Ces lettres devront être signées par deux des membres honoraires, chargés de présenter les postulants.

Nous invitons tous les chefs d'établissements français et en général tous nos compatriotes, à prendre note de cet avis et à le porter à la connaissance des nouveaux venus, dès leur arrivée dans cette ville.

Pour le Conseil d'Administration
JOSEPH GIROD, Président.
A. BARBIER, Secrétaire. 8 janv—3t

BITTER DES ARABES, PERFECTIONNÉ. BREVETÉ S. G. D. G.

CE produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate ; il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

Juan Garcia Mora,

Négociant-Commissionnaire et Importateur — DE — TABACS DE LA HAVANE ET DU PAYS, En Feuille ; Café, Sucre, et toute espèce de Produits de la Havane, Au No. 200 de la rue Royale, Entre les rues Conti et St. Louis—Nlle-Orléans.

Dr. J. Chaumette, Rue St. Pierre, 121, ENTRE BOURGOGNE ET DAUPHINE.

J. LAVIZZO, Encoignure Chartres et St-Louis.

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un bel choix de BIJOUTERIE, telle que : CHAINES, MONTRES, BAGUES, PARURES, ORFÈVRERIE, etc., qu'il vendra à un prix des plus raisonnables.

Les personnes qui ont des cadeaux à acheter sont priées de venir visiter avant d'acheter ailleurs.

Attendu de Bordeaux, etc.

A vendre, au débarquement, par les soussignés : Par steamship MINNESOTA, 50 barriques VIN ROUGE "Léoville". Par le navire HAMINOJA, 20 barriques VIN BLANC "Graves", [illegible] VIN ROUGE [illegible], [illegible] CHAMPIGNONS de Paris.

QUEYROUZE & BOIS, Aux "Mine-Store," Coin Vieille-Levée et Bienville.

LIQUIDATION POSITIVE — DE — Tout le STOCK de DÉTAIL, Jouets et Articles de Fantaisie, DE LA GRANDE MAISON GUEBLÉ & NIPPERT 137, Rue du Canal, 137.

Afin de porter toute notre attention et toute la puissance de nos ressources, aussi bien que les facilités obtenues dans les marchés européens par l'intermédiaire de notre maison de Paris, sur NOTRE NOUVELLE MAISON DE GROS, pour laquelle nos articles de printemps sont déjà en route, nous avons résolu, à partir d'aujourd'hui, la liquidation de tout notre STOCK DE DÉTAIL, lequel comprend le plus bel assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE et de VARIÉTÉ qui soit aux Etats-Unis aux prix coûtant d'importation, qui sont au moins 25 pour cent au-dessous de ceux de New-York.

Nous saisissons cette occasion pour remercier nos amis et le public du bienveillant patronage qu'ils nous accordent depuis dix-huit ans.

Nous engageons aussi nos amis, les marchands de la ville et de la campagne, à profiter de ces avantages et de faire leur choix avant que l'assortiment complet ne soit épuisé.

Nous prenons également la liberté de les informer que notre MAISON DE PARIS s'occupera d'une manière encore plus attentive que par le passé, des COMMISSIONS D'ACHAT qui lui seront confiées ; notre grande expérience des marchés européens est la meilleure garantie que nous puissions offrir pour la satisfaction de leur exécution.

Guéblé & Nippert.

Maison de Commission : No. 49, rue Paradis Poissonnière, Paris.

En conséquence de ce qui précède, nous invitons TOUT LE MONDE à venir acheter, au prix coûtant, les cadeaux de Noël et du Jour de l'An : Jouets, Poupées, Boîtes à ouvrage, de fantaisie, Verrerie de Bohême, etc., Rubans, Garnitures, Franges, Guipure et Dentelle valenciennes, Bijouterie fantaisie, Porte-cigares, Cannes, Cannes pour messieurs, Parapluies soie, etc., etc.

MAISON AUGÉ,

132.........CANAL.........132

ARRIVAGES PAR FRANKFURT.

FLEURS riches et ordinaires, (gros et détail,)
VELOURS et RUBANS,
CEINTURES et NŒUDS pour dames,
ÉVENTAILS et OMBRELLES riches,
MAROQUINERIES et CUIRS de RUSSIE,
BIJOUTERIE, fantaisie, Ecaille, Ivoire et Jais,
CHIGNONS, BERTHES, POSTICHES en tout genre.

VENTE de CHEVEUX, (gros et détail.)

PEIGNES et TROSSERIE, (Buffle, Ecaille, Ivoire.)

GANTS.

DE VEUVE X. JOUVIN & CO.

2000 paires, blancs paille, noirs et couleurs de 1 à 4 boutons, pour dames et messieurs.

De JULES MATTON, de Grenoble. Assortiment complet de 2 à 4 boutons.

COMPOSITION J. AUGÉ, POUR LES CHEVEUX,

Seul et unique produit fabriqué en Louisiane ayant donné de merveilleux résultats pour l'entretien et la conservation de la chevelure.

Prochainement — Nouveaux arrivages par Saxonia et Cannstatt.

ATTENTION ! Grand Déballage !

G. MONIÉ, No. 14, rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES, provenant des meilleures maisons de Paris, telles que : Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc.

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Cheveux de qualité supérieure. Savon de laitue extra à $1 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DÉTAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

que le COLD CREAM racine californienne ne rajeunit pas. $5,000 à celui qui prouverait

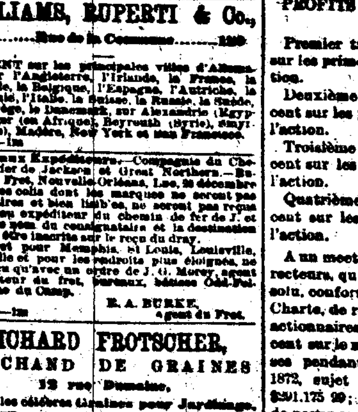

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à MME MONIÉ par une dame californienne, morte, il y a peu de temps, parfaitement conservée, à l'âge de 107 ans. Nouveau procédé pour teindre les cheveux de toute couleur. Salon pour la coiffure des dames.

WILLIAMS, RUPERTI & Co.,

120.........Rue de la Commune.........120

TIRENT sur les principales villes d'Allemagne, sur l'Angleterre, l'Irlande, la France, la Hollande, la Belgique, l'Espagne, l'Autriche, la Roumanie, l'Italie, la Suisse, la Russie, la Suède, la Norvège, le Danemark, sur Alexandrie (Egypte), Alger (en Afrique), Beyrouth (Syrie), Smyrne (Asie), Madère, New York et San Francisco.

Avis aux Expéditeurs.—Compagnie du Chemin de fer de Jackson et Great Northern.—Bureau du Fret, Nouvelle Orléans, Lse, 28 décembre 1872.—Les colis dont les marques ne seront pas bien claires et bien lisibles, ne seront pas reçus au bureau expéditeur du chemin de fer de J. et G. N. Le nom du consignataire et la destination doivent être inscrits sur le reçu du dray.

Le fret pour Memphis, St Louis, Louisville, Nashville et pour les endroits plus éloignés, ne sera reçu qu'avec un ordre de J. G. Morey, agent contracteur du fret, bureaux, bâtisse Odd-Fellows, rue du Camp.

29 déc—1m E. A. BURKE, Agent du Fret.

RICHARD FROTSCHER, MARCHAND DE GRAINES 12 rue Dumaine,

Vend les célèbres Graines pour Jardinage, de BUIST, qui sont les plus estimées dans les marchés du Sud.

CAFÉ DE LA ROTONDE DE L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. — Liqueurs de première qualité et défiant toute concurrence.

MR. WENGER a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, que s'étant assuré les services des artistes distingués dont les noms suivent, il donnera des CONCERTS TOUS LES SOIRS, à son salon-café, No 11 de la rue Bourbon :

MLLE THERESA,
MR. RENOR,
MME SUSANNE,
MME PELISSIER.

Les concerts commenceront samedi soir et dureront tout l'hiver.

Great Southern Dollar Store,

147.........Rue du Canal.........147

250,000 ARTICLES NOUVEAUX à un dollar, parmi lesquels on peut faire son choix. Demandez le catalogue qui contient l'énumération de tous les articles vendus un dollar.

M. P. BUCKLEY, Horloger, Au No 8 de la rue du Camp.

VEND des MONTRES américaines, anglaises et suisses, en or et en argent et des meilleures fabriques ; de la BIJOUTERIE FINE, de l'ARGENTERIE PURE, des LUNETTES en or, en argent et en acier, qu'il vend à bas prix. Il se charge de raccommoder les montres et de réparer les bijoux.

J. A. PREMECOURT, Henry CHAURANT

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs de E. TURPIN (RED STORE)

93... Rue Vieille-Levée... 93

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de CANDI A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaillés aux Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre E. P. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

H. CHAURANT & Co., RED STORE, 93.........Rue Vieille-Levée.........93

Association d'Assurances Mutuelles — DE LA — Nouvelle-Orléans. Bureau, 102, rue du Canal,

QUATRIÈME ETAT TRIMESTRIEL — 1872. —

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$317,198 65	
" maritimes	154,354 18	
" de rivières	78,920 01	550,473 84
En moins — primes non expirées	$235,929 14	
Primes remboursées	1,401 43	237,330 59
Primes nettes acquises		$313,143 25
Pertes par les incendies	$21,357 87	
" sur les mers	34,923 01	
" sur les rivières	6,011 10	
Réservé pour pertes non réglées	107,500 00	
	$169,861 98	
Réassurances	15,573 93	
Compte des dépenses	13,886 13	
Refaction (rebate)	3,764 95	
Profits et pertes	1,028 59	
En plus — 3 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé	22,60	
En moins : Escompte et intérêt	17,871 91	
	4,691 01	
		209,938 33
Bénéfices nets		$103,206 72

— ACTIF —

Balance due sur Stock-notes	$87,752 94
En caisse	117,815 08
Billets et effets à recevoir	479,393 57
Actions et Bonds	115,752 86
Propriétés foncières	100,304 69
Primes en voie de collection	7,909 02
Assessement de 65 pour cent sur $262,175.99	170,304 39
Compte suspendu	39 00
Total	$1,165,849 57

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$539,790 83	
Primes sur la marine	374,313 80	
Primes sur les rivières	208,081 95	$1,122,186 57
Primes non expirées	235,929 14	
Primes rendues	3,349 18	239,278 32
Primes nettes acquises en 1872		$882,917 25
Pertes, dépenses, réassurances, refaction (rebate), etc.		
Premier quartier	$169,147 50	
Second do	116,182 45	
Troisième do	79,285 81	
Quatrième do	210,925 38	569,534 26
Profit net de 1872		$313,382 99

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 50 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessement de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessement, s'élevant à $291.175 99 ; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 3 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Chs. Cavaroc,	Arthur Poincy,
Chs. De Ruyter,	J. Egié,
Leon Haas, Jr.,	P. S. Wilts,
E. F. Mioton,	Léon Queyrouze,
Wm. Agar,	John Rocchi,
S. Cambon,	J. B. Levert.

H. CLOSTERMANN — Jph BAYLE

CLOSTERMANN & BAYLE,

IMPORTATEURS DE Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "Notions" et dont elle fait une spécialité. [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE

NORMAN & REISS — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

[illegible] Candis [illegible], Gâteaux de Mariage [illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Fire Works !

ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLONS, FIRE CRACKERS.

PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS, CASH PRIZE BOX, NOVELTIES, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 JANVIER—CLASSE No 7.

1	5	70	35	50	[illegible]	76	36	13	64	63	30	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, ont été faits en public et [illegible]. CHAS. T. HOWARD & CO., Rue St. Charles, [illegible], Nlle-Orléans, Louisiane, 9 Janvier 1873. [illegible] PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE. Charte accordée par les Etats-Unis en 1865. SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS, No 122 Rue du Canal, [illegible]

HEURES DE BANQUE : De 9 heures A. M. à 3 heures P. M. Ouverte les samedis soir pour recevoir des dépôts. L'intérêt [illegible] Six pour Cent. C. D. STURTEVANT, Caissier. A. PARISET, Assist. Caissier.

RAPPORT DE L'ETAT — DE LA — Banque Nationale de l'Union DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

Ressources.

[illegible]

Passif.

[illegible]

Un dividende de CINQ pour cent provenant des bénéfices des six derniers mois a été déclaré, payable aux actionnaires à dater de LUNDI, 6 janvier 1873.

JAS. CHALARON, Caissier.

ASSURANCE.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,

A laquelle l'Etat de la Louisiane a donné une charte.

Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.

LES personnes qui désirent s'assurer sont informées que cette Compagnie émet des polices d'assurance de vie, sur tous les plans approuvés. [illegible] Aucune police n'est forfaite. Les pertes sont réglées avec promptitude et libéralité.

JAMES H. LOW, Président.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,

Au No. 120 de la rue de la Commune.

Partage ses profits, au comptant, avec les personnes qui s'assurent chez elle ou leur accorde la réduction (rebate) régulière de prime, à leur gré.

Elle assure contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, et paie ses pertes de mer à la Nouvelle-Orléans, à New-York, à Liverpool, à Londres, au Havre, à Paris ou à Brême, au gré des assurés.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

[illegible] rue [illegible] Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz [illegible]

Le Collége Commercial de Belhaar

[illegible]